

5 FAÇONS DE PARTICIPER ET DE SOUTENIR NOS ACTIONS

Un
Toit Pour
Tous

PARTENAIRE
DE LA FONDATION
ABBÉ PIERRE



J'adhère à
l'association
pour soutenir
ses valeurs et ses
actions

Je deviens
bénévole
pour apporter
mon aide de
manière concrète



Je fais un don
pour renforcer
l'action de
l'association
contre le mal-
logement

Je deviens
propriétaire
solidaire
pour permettre
à des ménages
modestes d'accéder
à un logement

J'investis
pour que mon
argent finance
la production
de logements
sociaux



Ensemble, agissons !

Retrouvez-nous sur www.untoitpourtous.org



L'ADHÉSION

Être adhérent c'est :

- Partager les valeurs de l'association et ses actions
- Faire progresser la cause de personnes en situation de mal-logement en Isère
- Participer aux prises de décisions lors des assemblées générales
- Apporter un soutien moral et financier à une association locale qui propose des actions de proximité, des solutions concrètes au problème du mal-logement.

L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Vous pouvez agir à côté de chez vous en finançant la réhabilitation d'un logement via la coopérative foncière solidaire Un Toit Pour Tous-Développement, agréée Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) depuis 2021 (investissement d'une durée minimum de 7 ans).

À QUOI SERT MON ARGENT ?

À produire des logements sociaux de qualité, dans des quartiers attractifs, afin de loger les familles les plus vulnérables et favoriser la mixité sociale et culturelle.

LE BÉNÉVOLAT

Être bénévole c'est :

- Agir concrètement au service des plus vulnérables en apportant sa motivation et son savoir-faire sur le terrain :
 - Aider les familles (bricolage, soutien aux ménages les plus fragiles, recherche de logements sociaux sur internet)
 - S'impliquer dans les projets de l'association, rechercher des mécènes, rédiger pour le site internet
 - Aider à l'application de la loi DALO, aider à la gestion des copropriétés.

LA LOCATION SOLIDAIRE

Être propriétaire solidaire c'est :

- Mettre mon bien en location pour un ménage modeste
- Percevoir des revenus locatifs
- Bénéficier d'une gestion locative professionnelle et sécurisée et de garanties contre les risques d'impayés et les dégradations
- Bénéficier de primes et d'une réduction d'impôt sur les loyers jusqu'à 65%.

LE DON

En apportant votre soutien financier à Un Toit Pour Tous, association reconnue d'intérêt général et habilitée à recevoir des legs et donations, vous contribuez à lutter contre le mal-logement.

À QUOI SERT MON ARGENT ?

- la mobilisation des citoyens et l'interpellation des pouvoirs publics
- le renforcement des dispositifs d'accompagnement social
- les travaux de rénovation thermique
- la gestion et l'entretien des logements
- l'animation et la valorisation de notre réseau.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La reconnaissance d'intérêt général de l'association Un Toit Pour Tous permet des réductions fiscales sur le montant de vos dons ou de votre adhésion.